



Fédération québécoise  
d'athlétisme



Moncton, NB  
5 au 7 août 2016

## Match Espoir 2016 de l'Est du Canada

### MODALITÉS DE SÉLECTION ÉQUIPE DU QUÉBEC

Le Match Espoir 2016 de l'Est du Canada s'adresse aux athlètes nés en 1995, 1996, 1997 et 1998, et servira de préparation en vue des Jeux du Canada 2017.

Six délégations provinciales y seront représentées : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve.

La FQA annoncera la composition de l'Équipe du Québec le dimanche soir 17 juillet, au terme de la période de réalisation des *Normes de qualification*.

## Dates importantes

| Date                    | Description   |
|-------------------------|---|
| 15 mars 2016            | Début de la période de réalisation des <i>Normes de qualification</i>   |
| 17 au 19 juin 2016      | Championnats Canadiens HEP et DEC à Ottawa ( <sup>1</sup> )             |
| 7 au 10 juillet 2016    | Championnats Canadiens Juniors et Séniors à Edmonton ( <sup>1</sup> )   |
| 16 et 17 juillet 2016   | Championnats Québécois HEP et DEC à Québec ( <sup>2</sup> )             |
| 17 juillet 2016         | Fin de la période de réalisation des <i>Normes de qualification</i>     |
| 30 et 31 juillet 2016   | Championnats Québécois Juniors et Séniors à Sherbrooke ( <sup>2</sup> ) |
| 5 août 2016             | Départ de l'équipe – tôt le matin – à destination de Moncton            |
| <b>6 et 7 août 2016</b> | <b>Match Espoir de l'Est du Canada à Moncton</b>                        |
| 7 août 2016             | Retour de l'équipe – tard le soir – à Québec, puis Montréal             |

1. Le Match Espoir 2016 s'adresse principalement aux athlètes en cheminement vers la haute performance qui visent à être identifiés par la FQA aux niveaux Élite ou Relève au terme de la saison en plein 2016. À titre de rappel, la participation aux Championnats Canadiens constitue une exigence en vue de cette identification.
2. La participation aux Championnats Québécois constitue également une exigence en vue de l'identification aux niveaux Élite ou Relève. De plus, ces Championnats Québécois seront obligatoires pour tous les athlètes sélectionnés sur l'Équipe du Québec puisqu'ils serviront de preuve de forme à sept jours du Match.

## Admissibilité

- 1) Cette Équipe du Québec est réservée aux athlètes nés en 1995-1996-1997-1998.
- 2) Les athlètes sélectionnés doivent rencontrer les critères d'admissibilité aux niveaux Élite et Relève; voir à ce sujet les [Règles d'identification](#) publiées par la FQA.
- 3) Les *Normes de qualification* doivent être réalisées du 15 mars au 17 juillet 2016 lors de compétitions reconnues par la FQA dans les classements provinciaux.
- 4) L'athlète doit être membre en règle de la FQA dans le secteur compétitif pour l'année 2016 au moment de la réalisation de sa performance qualificative.
- 5) À l'exception des épreuves combinées, les performances réalisées sans mesure de vent ou avec vent favorable de plus de 2 m/sec dans les courses de 200m et moins ainsi qu'en sauts horizontaux ne sont pas acceptées.

## Composition de l'équipe

- L'Équipe du Québec sera composée de 40 athlètes et 6 entraîneurs.
- Un maximum de 2 athlètes pourra être inscrit dans chaque épreuve.

## Frais de participation

Les frais d'équipe seront de CENT DOLLARS (100\$) par athlète. Le transport aller-retour, l'hébergement, l'alimentation, le vêtement d'équipe et l'inscription aux épreuves du Match seront offerts sans aucuns frais additionnels.

## Processus de sélection

À compter du début-juin, la FQA prendra contact et fera le suivi au fil des semaines avec les meneurs aux classements provinciaux de chaque épreuve ainsi que tout athlète qui aura atteint une *Norme de qualification*.

Au terme de la période de réalisation des *Normes de qualification* :

- Le meneur au classement provincial de l'épreuve sera automatiquement sélectionné;
- Le second au classement, s'il a atteint la *Norme de qualification*, sera également sélectionné;
- Les autres places dans l'équipe seront comblées à la discrétion du comité de sélection.

Les athlètes sélectionnés devront demeurer aptes à performer à un haut niveau jusqu'à la date du Match Espoir. À cet effet, la participation aux Championnats Québécois sera obligatoire pour tous les athlètes sélectionnés sur l'Équipe du Québec et servira de preuve de forme.

## Circonstances exceptionnelles

Le comité de sélection se réserve le droit, après approbation du Directeur des programmes d'excellence, de sélectionner un athlète en vertu de circonstances exceptionnelles.

## Normes de qualification de l'Équipe du Québec

| Femmes   |      | Épreuve                 | Hommes |          |
|----------|------|-------------------------|--------|----------|
| 11.89    |      | 100m                    |        | 10.73    |
| 24.30    |      | 200m                    |        | 21.68    |
| 55.23    |      | 400m                    |        | 48.48    |
| 2:09.76  |      | 800m                    |        | 1:51.74  |
| 4:29.62  |      | 1500m                   |        | 3:52.41  |
| 16:55.34 |      | 5000m                   |        | 15:01.62 |
| 14.41    | 33"  | 100m haies / 110m haies | 42"    | 15.27    |
| 1:02.26  | 30"  | 400m haies              | 36"    | 55.09    |
| 11:14.48 |      | 3000m steeple           |        | 9:15.95  |
| 1.74m    |      | Hauteur                 |        | 2.08m    |
| 3.30m    |      | Perche                  |        | 4.40m    |
| 5.88m    |      | Longueur                |        | 7.14m    |
| 11.70m   |      | Triple saut             |        | 14.69m   |
| 12.96m   | 4kg  | Poids                   | 7.26kg | 13.50m   |
| 44.29m   | 1kg  | Disque                  | 2kg    | 40.78m   |
| 47.84m   | 4kg  | Marteau                 | 7.26kg | 45.32m   |
| 41.10m   | 600g | Javelot                 | 800g   | 55.62m   |
| 4738     |      | Heptathlon / Décathlon  |        | 6389     |